



Les bons réflexes en cas d'alerte
Vous entendez la sirène *,
il faut réagir immédiatement !

Enfermez vous tout de suite dans le bâtiment le plus proche



Ne sortez pas ! N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux



Fermez toutes les ouvertures.

Bouchez toutes les entrées d'air. Arrêtez la ventilation. Eloignez vous des portes et fenêtres.



Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours



Écoutez les radios locales pour connaître les consignes



En cas de nuage toxique, respirez à travers un linge épais mouillé. En cas d'irritation ou de brûlures, lavez-vous à grande eau et changez de vêtements.



Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



Information du public...

... sur le site **GRUEL-FAYER** de Labastide Saint Pierre

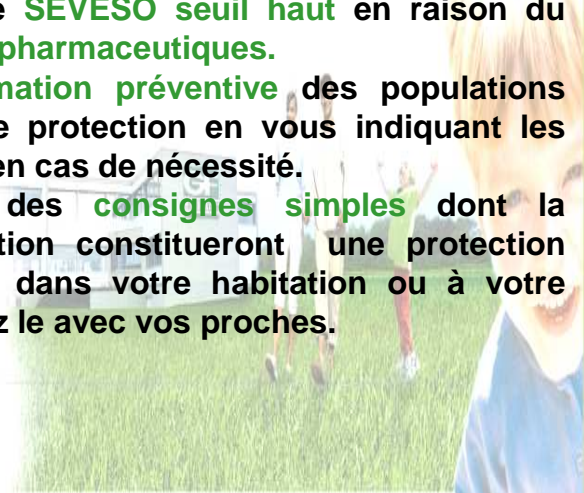


Vous vivez ou travaillez à proximité d'un site classé :

GRUEL-FAYER est soumis à la législation sur les **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. L'établissement est classé **SEVESO seuil haut** en raison du **stockage de produits agro-pharmaceutiques**.

La loi prévoit une **information préventive** des populations destinée à améliorer votre protection en vous indiquant les comportements à adopter en cas de nécessité.

Ce document renferme des **consignes simples** dont la connaissance et l'application constitueront une protection importante : conservez-le dans votre habitation ou à votre poste de travail, et partagez le avec vos proches.



GRUEL-FAYER
 ZA de Lauzard 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

Siège : La Rublonnière CS 93801 CHATEAUBOURG
 35538 NOYAL SUR VILAINE Cedex
 T 02.99.00.86.86 / F : 02.99.00.86.99

** Hors test mensuel effectué par GRUEL-FAYER tous les premiers mercredis du mois.*



Connaître le site GRUEL FAYER

Qui est la société GRUEL-FAYER ?

GRUEL-FAYER est distributeur d'agrofournitures (semences et produits de protection : herbicides, fongicides...)
Notre métier est de préparer des commandes à destination de nos clients (coopératives et négoce agricoles)
Environ 60 personnes travaillent dans notre entreprise dont une dizaine sur le site de Labastide Saint Pierre.

GRUEL – FAYER Labastide est autorisé à stocker jusqu'à 7350 tonnes de produits de protection des plantes. Aucune fabrication, aucun mélange de produits chimiques n'a lieu sur le site. Les produits sont tous conditionnés en bidons, cartons ou palettes.



Robinet d'Incendie Armé

Quels sont les risques présentés par le site ?

GRUEL-FAYER, dans son **Etude de Dangers**, a analysé les risques d'accidents majeurs et les dispositions à prendre pour limiter ces risques : **des améliorations sont sans cesse apportées en matière de prévention et de protection**

Les principaux risques identifiés sont : **un incendie impliquant des substances dangereuses et diffusant des fumées toxiques.**



Quelles sont les principales mesures de prévention et de protection ?

GRUEL-FAYER a mis en place un **Système de Gestion de la Sécurité** pour optimiser et garantir le fonctionnement parfaitement sécurisé de ses installations.
Et aussi :

- Un périmètre de sécurité de 100 mètres empêchant toute construction nouvelle
- Des équipements de détection et de lutte incendie performants :
 - Un système de détection incendie relié 24h/24 à une société de télésurveillance,
 - Un système d'extinction automatique permettant de noyer les cellules de stockage en 3 à 6 minutes.
- Du personnel formé
- Des visites régulières de l'Inspection des Installations Classées
- Des contrôles permanents des équipements

Le système d'extinction automatique :



Local groupe motopompe



Extrait du film réalisé à l'occasion de l'essai réel du 13/11/2014



Que faire en cas d'alerte ?

Si un accident est détecté sur le site, nous prévenons les secours et nous déclenchons alors notre **Plan d'Opération Interne (POI)**.

Il définit les mesures d'urgence à prendre par chacun à l'intérieur du site.

Si la situation l'exige, la Préfecture met en œuvre un **Plan Particulier d'Intervention (PPI)**. Le Préfet coordonne alors l'ensemble des secours.



L'alerte est alors donnée par une sirène :

- **Début d'alerte : 3 fois x 1 minute**
- **Fin d'alerte : 30 secondes**

Au déclenchement de la sirène, votre premier réflexe doit être la **mise à l'abri**.

Appliquez les consignes ci-après et mettez-vous à l'écoute des radios locales qui vous donneront toutes les informations utiles (nature du danger et évolution de la situation).

Radio Nostalgie Tarn et Garonne (97,6 FM)

Radio Totem (94,6 FM)

100 % Radio (103,7 FM)

<http://tarn-et-garonne.gouv.fr>



La Sécurité au quotidien

Des centrales de détection incendie :



Des installations techniques :



Des citernes souples à destination des services de secours :

